

Procédure d'installation d'équipements dans les Data-centers de l'Université de Lorraine

Pré-requis et informations pour les équipements avant une installation dans un DC UL

Aspects techniques

- double alimentation électrique
- fournir les câbles d'alimentation électriques adaptés à la salle de destination (DCML et ARTEM type PDU)
- double adduction réseaux
- type d'adduction réseau possible : cuivre giga, cage SFP+ pour 10 Gbts ou SFP28 pour 25 Gbts (prévoyez l'achat des câbles DAC SFP+ ou SFP28 de 3 mètres compatibles avec votre matériel)
- interface de management conseillé (pour contrôle/supervision)
- rackable dans une armoire 19 pouces
- profondeur maximale tout inclus 1000 mm
- serveur monté sur rail d'extraction
- fournir une adresse courriel de contact pour la liste de diffusion de la salle machine
- les vlans ou réseaux nécessaires doivent déjà exister dans les routeurs du data-center ou faire l'objet d'une demande de création avant installation
- indiquer les évolutions éventuelles à moyen terme pour prévoir une réservation d'espace

Complément pour l'accès réseau :

Dans le cas d'un déménagement d'équipements d'un site, le maintien de l'adressage IP est assujéti au déplacement du routage vers les data-centers (ce qui implique la suppression du réseau sur le site actuel). Contactez l'équipe Lothaire en cas de doute pour affiner la migration.

Aspects administratifs

- remplir un formulaire par équipement (à retourner à l'équipe Lothaire)
- mise en place d'une convention d'hébergement pour les établissements hors UL

Modalités du service d'hébergement

- deux sources d'électricité (ondulé/ondulé au DCML) et EDF et ondulé à ARTEM
- les sources électriques sont secouru par groupe électrogène
- climatisation de la salle avec supervision de la température
- contrôle d'accès de la salle avec authentification personnelle
- surveillance des équipements réseau
- inscription de l'hébergé dans une liste de diffusion qui prévient de tout incident ou maintenance dans la salle

Après validation :

- convenir des modalités de réception du matériel
 - prévenir de la date de livraison au minimum 48H à l'avance
 - communiquer les coordonnées de l'équipe Lothaire (lieu et numéro de téléphone) au transporteur. L'équipe Lothaire assure une permanence :
 - hors vacances scolaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 du lundi au vendredi
 - en période de vacances scolaires : de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00 du lundi au vendredi
 - si l'hébergé ne peut être présent le jour de la livraison, l'équipe Lothaire assure la réception selon les bonnes pratiques en vigueur
- L'hébergeur s'accorde avec l'hébergé sur une date d'installation.

Phase d'installation

- Si les conditions minimales ne sont satisfaites, l'équipe Lothaire se donne le droit de reporter l'installation
- Un des membres s'occupe du suivi de l'installation le jour J.
- Si l'installation est faite par une société, l'hébergé doit prévoir la présence d'une personne de son équipe en complément
- Un test électrique pour vérifier la bonne répartition des alimentations est effectué en fin d'installation.
- Un test de résilience réseau est fait dans la mesure du possible lors de l'installation

« Devoir » de l'hébergé

- surveiller ses équipements au niveau électrique (panne d'une alimentation)
- surveiller et superviser ses connexions réseau
- prévenir à l'avance l'équipe Lothaire de tout besoin d'intervention physique sur ses équipements (accès à la salle)
 - intervention programmée : prévenir 48h à l'avance
 - intervention d'urgence : appeler la permanence avant l'arrivée
 - si intervention d'un mainteneur, le nom de la personne et de sa société doivent être fournies. La personne doit pouvoir fournir son identité

Description des prises électriques (demandées dans le formulaire d'installation)

Prise C13 maximum 10 A



Prise C19 maximum 16 A

